

Synthèse des risques naturels et technologiques au point sélectionné

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

Date d'édition : 30/04/2015 09:02:06

Attention :

1. Cette fiche est une synthèse des risques majeurs. Elle ne remplace pas le formulaire CERFA d'état des risques qui doit être établi par le propriétaire seul.
2. Dans les cas suivants, veuillez vous adresser directement aux services compétents afin de vérifier l'information :
 - je ne suis pas sûr de la situation exacte du bien
 - le bien est en bordure de zone de risque

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

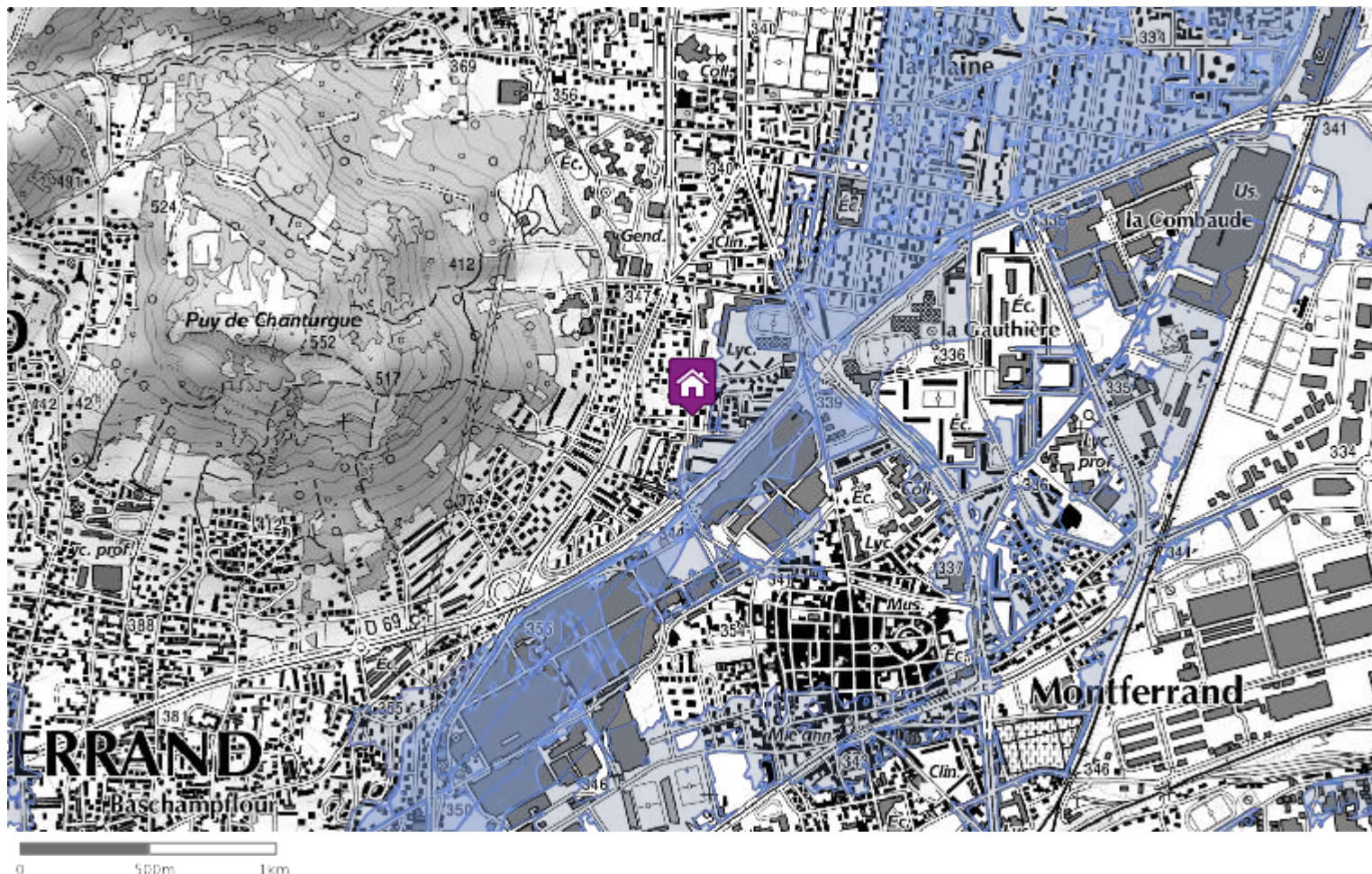
n° **DDPP/SSC/2013-135**

du **01/07/2013**

mis à jour le

22/09/2014

Cartographie



Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

Commune

code postal
ou code insee

63113

Clermont-Ferrand

3. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels [PPR n]

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** ¹ oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** ¹ oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** ¹ oui non
- ¹ si **oui**, les risques naturels pris en compte sont liés à :
- | | | | |
|--|---|---|---|
| inondation <input type="checkbox"/> | crue torrentielle <input type="checkbox"/> | mouvements de terrain <input type="checkbox"/> | avalanches <input type="checkbox"/> |
| sécheresse <input type="checkbox"/> | cyclone <input type="checkbox"/> | remontée de nappe <input type="checkbox"/> | feux de forêt <input type="checkbox"/> |
| séisme <input type="checkbox"/> | volcan <input type="checkbox"/> | | |
| autres <input type="text"/> | | | |
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels ² oui non
- ² si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés oui non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** ³ oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** ³ oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** ³ oui non
- ³ si **oui**, les risques miniers pris en compte sont liés à :
- | | |
|---|------------------------------------|
| mouvements de terrain <input type="checkbox"/> | autres <input type="text"/> |
|---|------------------------------------|
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers ⁴ oui non
- ⁴ si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés oui non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR technologiques **prescrit** et non encore approuvé ⁵ oui non
- ⁵ si **oui**, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :
- | | | |
|---|---|--|
| effet toxique <input type="checkbox"/> | effet thermique <input type="checkbox"/> | effet de surpression <input type="checkbox"/> |
|---|---|--|
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques **approuvé** oui non
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPR technologiques ⁶ oui non
- ⁶ si **oui**, les travaux prescrits par le règlement du PPR technologiques ont été réalisés oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

- > L'immeuble est situé dans une commune de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1
forte moyenne modérée faible très faible